



**EXTRAIT DU PROCES – VERBAL DES**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE du 24 octobre 2020**

**Sous la Présidence de M. IMHOFF Roland, Maire**

Sous-Préfecture de  
Forbach-Boulay-Moselle

06 NOV. 2020

COURRIER ARRIVÉ

Date d'affichage : 28/10/2020 - Date de convocation : 18/10/2020 - Conseillers en fonction : 11  
Conseillers élus : 11 - Conseillers présents : 09 - Absent(s) : Iffly Eric – Muller Denis -  
Procurator(s) : néant

**DCM 3**

**Objet** : Voirie comprise dans le périmètre d'aménagement foncier

Vu l'article L. 121-17 du Code Rural et de la Pêche Maritime ;

Vu la délibération de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Moselle en date du 24 avril 2017 ordonnant l'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de la commune de Hellimer ;

Vu le projet proposé par la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) de Hellimer constituée le 28 mai 2013

Vu la sollicitation du Président de la CCAF en date du 07 octobre 2020.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de Monsieur le Président de la CCAF relative aux , créations, modifications et suppressions de chemins ruraux et voies communales dans le cadre de l'aménagement foncier.

Il présente le projet de modification des chemins élaborés par la commission citée et joint à cette lettre et propose :

- d'approuver le projet présenté ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Décide

- d'approuver le projet présenté
- de créer un chemin rural ou une voie communale

Ont signé au registre tous les membres présents

Fait pour extrait conforme.

Grening, le 28 octobre 2020

Le Maire : Roland IMHOFF



**Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 29 octobre 2020**